



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

association Hacavie

Question écrite n° 129512

Texte de la question

M. Serge Janquin attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur la situation de l'association Hacavie (Handicap et Cadre de vie). Issue du Nord-Pas-de-Calais, cette association, reconnue par la Communauté européenne, oeuvre depuis plus de 22 ans au travers de missions d'information et de conseil des personnes handicapées et constitue la seule base de données française gratuite disponible pour les aides techniques sur internet. Intégrée dans un groupement de sept bases européennes, Hacavie bénéficiait jusqu'au 31 juin 2011 d'une collaboration avec la CNSA (Caisse nationale de la solidarité pour l'autonomie) qui lui permettait d'obtenir une aide de l'État. Alors qu'il a été mis un terme à cette prise en charge par l'État pour des raisons financières, cette décision, survenue sans information et concertation préalables, a suscité l'incompréhension et l'indignation et abouti à de nombreuses demandes d'éclaircissement restées depuis septembre 2011 sans réponse. Aussi, il lui demande quelles dispositions elle entend prendre pour remédier à ce désengagement financier consenti au détriment des personnes handicapées et professionnels lésés d'une aide technique précieuse.

Données clés

Auteur : [M. Serge Janquin](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (10^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 129512

Rubrique : Associations

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mars 2012, page 2006

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)